CoARA
Chapitre National
Français

Restitution de la Plénière CoARA France

Évaluer les interdisciplinarités

29 et 30 avril 2026

Synthèse des échanges et des travaux collectifs

CoARA
Coalition for Advancing
Research Assessment

1. Format et objectifs de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Chapitre français de CoARA s'est réunie les 29 et 30 avril 2026 à Marseille pour s'interroger sur les particularités des mécanismes d'évaluation de la recherche faisant intervenir des problématiques interdisciplinaires. La première demi-journée a consisté en une séance plénière afin de permettre à des praticiennes et praticiens du domaine d'introduire le sujet et de partager leurs expériences. La deuxième demi-journée a été consacrée à quatre ateliers réunis dans l'objectif de faire émerger des recommandations de la communauté sur quatre champs de l'évaluation : l'évaluation individuelle, celle des collectifs, et celles des évaluations *ex-ante* et *ex-post* des projets de recherche.

2. Que sont les interdisciplinarités en recherche ?

L'interdisciplinarité ne consiste pas à simplement assembler des disciplines ou à mobiliser plusieurs champs sans les articuler. Elle désigne une intégration réelle et effective de savoirs, de méthodes et de concepts pour aborder des problèmes complexes, irréductibles à une seule discipline. Il ne s'agit pas de « remplir un portefeuille de compétences », mais de faire collaborer chercheuses et chercheurs pour créer une plus-value scientifique : de nouvelles méthodes, des objets inédits, ou des solutions innovantes, que la juxtaposition de disciplines ne pourrait produire. Cette approche nécessite du temps et des espaces de dialogue pour que les disciplines, loin d'être des obstacles, deviennent le socle commun sur lequel construire une collaboration. Il ne s'agit en aucun cas d'effacer les frontières disciplinaires, ni de réduire leurs spécificités, mais de les transformer en zones de passage, où les régimes de preuve et les méthodes se rencontrent pour inventer une grammaire commune. Pour refléter la pluralité de ces approches, le terme d'interdisciplinarité peut être employé au pluriel : nous avons donc choisi de parler des interdisciplinarités en recherche. Pour illustrer cette diversité, distinguons tout d'abord les trois notions différentes de pluridisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité que nous allons aborder.

La pluridisciplinarité rassemble des disciplines autour d'un objet commun sans nécessairement impliquer le dialogue entre elles. Un exemple serait un projet en neurosciences intégrant des techniques de la biologie, de la psychologie et de l'informatique, sans que ces champs ne co-construisent une méthode unique. L'interdisciplinarité, en revanche, implique une articulation proactive des disciplines, où leurs méthodes et concepts s'interpénètrent. Elle peut

notamment se mesurer à la capacité à rendre observable cette intégration, à toutes les étapes du projet de recherche, que ce soit dans les méthodes ou les résultats, par exemple par des langages communs, des données partagées traitées différemment selon les disciplines, des productions croisées… La transdisciplinarité, enfin, va encore plus loin en intégrant des acteurs non académiques (citoyens, associations, entreprises) dans la co-construction de la question scientifique. Les sciences de la durabilité y sont souvent citées comme exemple : leur but est de produire des solutions socialement ancrées, au-delà des frontières disciplinaires traditionnelles.

3. Les limites de l'évaluation des interdisciplinarités aujourd'hui

L'évaluation des projets interdisciplinaires se heurte à une double difficulté : non seulement elle reproduit souvent les écueils propres à l'évaluation disciplinaire traditionnelle (indicateurs quantitatifs inadaptés, biais disciplinaires implicites…), mais elle doit aussi affronter des pièges spécifiques, propres à la complexité des projets transversaux. Ces derniers oscillent entre le risque d'un affichage pluridisciplinaire sans fécondation réciproque et celui d'une invisibilité des efforts d'intégration réelle entre disciplines. L'enjeu est notamment d'éviter que plusieurs évaluations disciplinaires ne se substituent à une véritable évaluation interdisciplinaire intégrée et contextualisée.

Plusieurs stéréotypes persistent sur l'interdisciplinarité, qui entravent à la fois sa pratique et son évaluation. Comme mentionné plus haut, on la réduit parfois à l'idée de diluer les disciplines ou de les faire disparaître, alors que celles-ci en constituent le socle : loin d'être un obstacle, elles offrent précisément la matière première pour construire une intégration fertile. Une autre idée reçue consiste à croire qu'un chercheur doit maîtriser toutes les disciplines impliquées dans le projet, alors qu'il s'agit surtout de comprendre leurs régimes de preuve et leurs méthodes pour dialoguer avec elles. Certains projets prétendent à l'interdisciplinarité par simple déclaration de principe, sans preuve d'une réelle articulation entre approches. Une autre confusion persiste autour d'une impression : les disciplines proches se parleraient facilement. Or, des champs autrefois connexes, comme la géographie physique et la géographie humaine, dialoguent parfois moins entre eux que la géographie physique avec la biologie. Enfin, penser que l'interdisciplinarité se fabrique instantanément équivaut à ignorer qu'elle exige du temps dédié, des espaces de dialogue et une posture d'écoute active.

Les dispositifs d'évaluation restent largement imprégnés de logiques disciplinaires, ce qui pose problème pour évaluer l'interdisciplinarité. Les jurys,

souvent composés d'experts disciplinaires, manquent de formation spécifique à ces démarches, et reproduisent involontairement des biais disciplinaires dans leur évaluation. Les critères utilisés, comme le nombre de publications ou le facteur d'impact des revues, ne tiennent pas compte des formats hybrides ou collaboratifs, tels que les récits narratifs ou les outils partagés, encore moins des retombées sociétales indirectes. Les panels d'évaluation peinent à appréhender la réalisation concrète de l'intégration disciplinaire, faute de langage commun ou d'outils d'accompagnement. Les dispositifs actuels, conçus pour évaluer des projets disciplinaires, ne savent pas toujours distinguer une collaboration authentique d'un simple affichage, surtout si l'évaluation reste focalisée sur des indicateurs quantitatifs disciplinaires, non adaptés à la singularité des projets interdisciplinaires. À cela s'ajoute une tendance à évaluer les projets comme des individus, alors que l'interdisciplinarité repose sur des dynamiques collectives.

L'un des risques majeurs d'une évaluation inadaptée aux spécificités de l'approche interdisciplinaire est l'*interdisciplinary washing* : des projets se déclarent interdisciplinaires par conformité aux attentes institutionnelles, sans intégration réelle entre disciplines ni plus-value scientifique avérée. Cet affichage, souvent encouragé par des critères d'évaluation mal adaptés, donne une fausse image de l'interdisciplinarité et discrédite les vrais efforts de collaboration.

En parallèle, l'invisibilisation du travail d'intégration est fréquente : les efforts de coordination, de synchronisation des méthodes, ou de création de langages partagés sont rarement reconnus, faute d'indicateurs adaptés. Ainsi, des projets où les disciplines dialoguent activement peuvent être évalués avec les mêmes critères que des projets purement disciplinaires ou dont l'interdisciplinarité est de surface, ce qui vient occulter la valeur ajoutée des démarches collectives. Pourtant, l'interdisciplinarité se mesure à la capacité des équipes à organiser un espace de travail commun, à gérer les conflits de temporalité ou de publication, ou encore à produire des résultats hybrides partagés entre champs disciplinaires. De plus, il est important que toutes les disciplines parties prenantes à un projet interdisciplinaire soient considérées de façon équivalente, sans hiérarchisation ou instrumentalisation de certaines par d'autres.

Un autre risque, souvent désigné sous le nom d'« effet cobra », apparaît lorsque les indicateurs cessent d'être des instruments de mesure pour devenir des objectifs en eux-mêmes. Dans ce contexte, les indicateurs, conçus pour mesurer la réussite (ex. : nombre de disciplines impliquées), deviennent à leur tour des objectifs stratégiques, détournant l'interdisciplinarité de sa finalité première. Par exemple, produire une publication commune coûte que coûte peut pousser les équipes à sacrifier la qualité de l'intégration au profit d'une illusion de transversalité. De même, des critères comme le nombre de partenariats

interdisciplinaires peuvent inciter à multiplier des collaborations superficielles plutôt qu'à approfondir leur articulation. Les évaluations disciplinaires, avec leurs outils quantitatifs, amplifient ce risque en imposant aux projets interdisciplinaires des logiques de conformité.

Les propositions ci-après sont des recommandations issues des contributions des participants à l'Assemblée Générale. Elles visent à surmonter ces difficultés en explicitant les caractéristiques propres aux interdisciplinarités afin de les rendre mieux évaluables et observables, dans le respect des engagements fondamentaux de CoARA.

4. Recommandations pour faire évoluer les pratiques d'évaluation interdisciplinaire

Les recommandations qui suivent s'organisent en deux parties : des principes généraux applicables à toute évaluation, puis des recommandations adaptées à chacun des quatre contextes d'évaluation.

R1. Former et accompagner les évaluateurs : la clef d'une évaluation juste

Tout évaluateur devrait bénéficier d'une formation spécifique aux enjeux de l'interdisciplinarité, au-delà des modules classiques sur l'intégrité ou la gestion des biais. Il s'agit de construire un langage commun autour des spécificités de ces démarches : comprendre pourquoi et comment l'intégration disciplinaire prend du temps, pourquoi certaines méthodes, issues des interdisciplinarités, ne peuvent être évaluées par les grilles disciplinaires standard, ou encore pourquoi la diversité des productions (rapports, outils, partenariats) doit être valorisée au même titre que les publications. Les formations devraient s'appuyer sur des cas concrets, des témoignages de porteurs de projets et d'évaluateurs expérimentés, et mobiliser des supports variés (vidéos, glossaires, grilles adaptables) pour éviter l'écueil d'une normalisation inappropriée. Ces dispositifs devraient cibler en priorité les présidents de jury et les membres clés des panels, en insistant sur l'importance d'une posture d'écoute active et d'humilité face aux inconnues disciplinaires et interdisciplinaires. Enfin, il est important de préciser que les évaluateurs n'ont pas nécessairement à présenter eux-mêmes un profil pluridisciplinaire. Il leur appartient avant tout, au regard de leur domaine de spécialité, d'apprécier avec rigueur la contribution de leur discipline au projet interdisciplinaire : sa pertinence, sa qualité scientifique, sa méthodologie et son articulation avec les autres approches mobilisées.

R2. Adapter les modalités d'évaluation : flexibilité, temps et composition des panels

L'évaluation interdisciplinaire exige des aménagements structurels : temps dédié pour les discussions entre évaluateurs et évalués, écoute prolongée des auditions lorsque cela est possible, et panels diversifiés incluant des profils à la fois spécialistes et généralistes, voire des néophytes guidés. Elle doit également tenir compte des temporalités propres aux projets interdisciplinaires, qui nécessitent souvent des phases de conception, de réalisation et de diffusion des résultats plus longues. La complexité inhérente à leur construction, à leur conduite et à leur aboutissement ne doit pas conduire à pénaliser ces projets au regard de critères de rapidité. Il est essentiel de reconnaître que l'évaluation ne se réduit pas à une addition de regards disciplinaires : deux évaluations disciplinaires ne font pas une évaluation interdisciplinaire pertinente. Les jurys devraient être formés à détecter les fausses intégrations (juxtapositions sans dialogue), tout en évaluant le processus de coproduction de la recherche, c'est-à-dire la capacité des équipes à co-construire une problématique, un objet de recherche, un langage et des méthodes communes. L'évaluation par les pairs reste la référence, mais elle devrait être accompagnée de guides pratiques et de critères partagés entre évaluateurs et évalués pour garantir transparence et équité.

R3. Reconnaître la diversité des productions : au-delà des indicateurs traditionnels

L'interdisciplinarité produit des résultats multiformes : outils partagés, partenariats locaux, formations croisées, ou encore données traitées à des échelles inédites. Il faudrait abandonner l'illusion d'indicateurs universels et préférer des approches qualitatives, comme les portfolios personnalisés ou les récits narratifs, qui rendent visibles les processus d'intégration (cohérence scientifique, complémentarité, gouvernance adaptée). Les rapports d'évaluation pourraient intégrer des témoignages ou des éléments externes rendant compte des impacts, académiques ou non, bien au-delà des métriques standard. Une attention particulière devrait être portée aux supports hybrides (logiciels, médias, guides pratiques) et aux contributions des doctorants ou stagiaires, souvent acteurs clés de la durabilité des collaborations.

R4. Atelier 1 : Évaluation individuelle des chercheurs

Pour les parcours individuels, il conviendrait de rééquilibrer les critères : reconnaître la formation et l'expertise à l'interdisciplinarité et à la transdisciplinarité comme des compétences valorisables tout autant que les innovations méthodologiques issues de ces démarches. Les dossiers devraient permettre d'expliciter comment le chercheur a

contribué à des dynamiques collectives (co-construction, animation de réseaux) et a publié dans des formats diversifiés (articles hybrides, outils ouverts). Les évaluateurs doivent être formés à identifier les trajectoires hybrides — chercheurs généralistes mais ancrés dans l'interdisciplinarité — et à distinguer l'excellence académique de l'excellence collective.

R5. Atelier 2 : Évaluation collective

L'évaluation devrait mesurer la capacité des collectifs à intégrer leurs méthodes et concepts, au-delà de la simple présence de plusieurs disciplines. Les grilles devraient intégrer des indicateurs de mesure de la coopération réelle (réunions de dialogue, gestion des conflits, création de langage commun) et de sa durabilité (maintien des collaborations après le projet, transmission aux nouvelles générations). Les panels devraient inclure des membres ayant une expérience avérée de l'interdisciplinarité, ou à défaut, avoir été formés et sensibilisés aux interdisciplinarités. Ils pourraient utiliser des outils comme les narratifs collaboratifs ou les suivis dynamiques pour suivre l'évolution des projets en temps réel. Les retours d'expérience pourraient être capitalisés dans des guides internes ou des espaces collaboratifs (plateformes Moodle) pour enrichir les pratiques futures.

R6. Atelier 3 : Évaluation ex-ante des projets

L'évaluation *ex-ante* pourrait débusquer les affichages en exigeant une auto-évaluation structurée dès le dépôt du projet. Les modèles de dossiers devraient inciter à intégrer une analyse fine de la problématique (construite à l'interface des disciplines ? nécessite-t-elle vraiment un croisement ?) et des conditions de coopération (rôles clairement délimités, temporalités adaptées, revues adaptées aux productions hybrides) jusqu'aux résultats scientifiques et effets (impact institutionnel, renforcement des capacités, impact sociétal…). Les comités devraient vérifier la cohérence entre la problématique et les méthodes proposées, et exiger un résumé accessible aux non-experts pour s'assurer que l'objectif est compréhensible par tous. *Écarter les projets où la collaboration disciplinaire se réduit à une juxtaposition de méthodes sans articulation visible, ou dans lesquels une discipline est instrumentalisée par une ou plusieurs autres*.

R7. Atelier 4 : Évaluation ex-post des projets

L'évaluation *ex-post* devrait témoigner de l'impact au-delà des résultats académiques : partenariats pérennes, outils réutilisés par d'autres équipes, ou acquisition de

nouvelles compétences. Il conviendrait de documenter les leçons apprises (par exemple via des guides de bonnes pratiques ou des séminaires) et évaluer la durabilité des équipes (*e.g.* maintien des collaborations après 6 ou 12 mois). Les éléments qualitatifs (témoignages, comptes-rendus de réunions …) devraient occuper une place au moins aussi importante que celle des indicateurs plus standardisés. Ils pourraient notamment inclure des retours d'acteurs non académiques pour appréhender la pertinence sociétale. *Recommandation forte : évaluer l'évolution des comportements (changement de pratiques dans les disciplines) et la création de nouveaux objets communs (langages, méthodes), signes d'une intégration réussie.*